



**Jean Michel GUINAND**

8 rue des Partenais 37250 Veigné

Tél : 02 47 73 11 02

<http://stagesmarionnettes.jmguinand.com>

<http://www.jmguinand.com>

**30 ans d'expérience – 10 ans d'enseignement**

*Formations 2015*  
*Fabrication marionnette(s)*  
*Montage spectacle*  
*à Veigné (37)*



**Organisme de Formation**  
enregistré sous le n° 24 37 02726 37  
auprès du Préfet de la région Centre

## **Formation Individuelle**

### **Toute l'année / durée variable suivant projet / effectif 1 personne**

Ces formations sont individuelles. Elles sont élaborées à partir de vos disponibilités, vos souhaits et votre budget (en prise en charge ou en fonds propres).

### **Ces formations s'adressent**

A toute personne ayant un projet spécifique et souhaitant acquérir connaissances et pratique pour le conduire à terme.

### **Votre formateur Jean Michel GUINAND**

**30 ans d'expérience – 10 ans d'enseignement**

Ecole de restauration des œuvres sculptées de Tours - Ecole supérieure des Beaux Arts de Paris.

Spectacles sur la France – Création spectacles événementiels – Fabrication marionnettes.

Création d'atelier fabrication marionnettes et montage spectacles pour enfants, ados et adultes.

## **Formation**

Celle-ci étant liée à votre projet, son contenu sera élaboré et chiffré suivant vos souhaits par Jean Michel GUINAND. Lui demander un **Programme/Devis**.

## **Thèmes proposés**

**1 - Fabrication marionnette(s) à gaine**

**2 - Réalisation volumétrique par modelage, moulage et reproduction matières rigides et ou souples ce à destination de la création marionnette, masque, prothèse, accessoire**

...

**3 – Manipulation marionnettes à gaine, mise en scène, montage spectacle ...**

Pour cette partie 2 possibilités:

- La manipulation, la mise en scène ... seront réalisées à partir de 3 scénettes spectacles dans un castelet professionnel. Pour les visualiser et en apprendre les dialogues, ces scénettes vous seront préalablement fournies sur support vidéo et sur support papier. Cette partie formation manipulation peut être effectuée indépendamment ou en complément de la formation fabrication de marionnette. Dans les deux cas, les marionnettes et accessoires... nécessaires aux scénettes vous seront fournies.
- Vous suivez une formation pour apprendre à fabriquer une marionnette à gaine (5 jours). Ensuite, sur mes conseils, vous écrivez chez vous votre spectacle (40 mn maxi): scénario, dialogues et marionnettes dont vous avez besoin puis vous revenez dans mon théâtre pour monter votre spectacle.

Dans les deux cas, je vous apporterai les informations concernant: la fabrication du castelet, des décors, les éclairages, la sonorisation ...  
Les résultats de votre prestation de marionnettiste seront immortalisés sur support vidéo dont je vous fournirai copie.

### **Les Ateliers Construction située dans ZA**

Espace de 75 m2 (chauffé/ventilé) destiné par postes au modelage, moulage, à la finition de tous les matériaux, à la peinture et à la couture.

Il y a également un espace castelet avec décors, sonorisation, éclairages, caméras ... réservé pour la manipulation des marionnettes à gaine et le montage des spectacles.

Parking: 900 m2 clos.

### **Pour venir**

à 2h 30 de Paris par autoroute

Télécharger le plan d'accès aux ateliers sur <http://stagesmarionnettes.jmguinand.com>

à 1h par TGV (départ Montparnasse/ arrivée St Pierre des Corps)

### **L'outillage et produits vous seront fournis.**

Matériel à apporter

Vêtements et chaussures usagées, essuie mains, chiffons, DVD vierge et de quoi noter.

### **Dates**

En fonction de vos disponibilités de celles de votre formateur Jean Michel GUINAND.

### **Tarifs formations individuelles (ils sont hors taxe + tva 20 %)**

Durée : moins de 40 h sur jours à suivre (minimum 16 h)

En financement personnel (paiement possible en plusieurs fois) = 35 € de l'heure  
+ 50 € pour la gestion de dossier, l'assurance et le secrétariat.

En prise en charge par employeur, formation continue ou congé formation\* = 50 € de l'heure  
+ 50 € pour la gestion de dossier, l'assurance et le secrétariat.

\* Exonération de TVA sous autorisation de la DRECCTE régions centre en date du 25 octobre 2012. Uniquement dans le cadre de la formation continue conventionnée.

Durée : 40 h et + sur jours à suivre

En financement personnel (paiement possible en plusieurs fois) = 30 € de l'heure  
+ 50 € pour la gestion de dossier, l'assurance et le secrétariat.

En prise en charge par employeur, formation continue ou congé formation\* = 45 € de l'heure  
+ 50 € pour la gestion de dossier, l'assurance et le secrétariat.

\* Exonération de TVA sous autorisation de la DRECCTE régions centre en date du 25 octobre 2012. Uniquement dans le cadre de la formation continue conventionnée.

Sont inclus dans les tarifs le prêt de l'outillage, la fourniture des produits de bases, les frais pédagogiques, la documentation et le suivi technique.

### Supplément

Pour les formations fabrication marionnette en matériaux coûteux : mousse latex, élastomère de silicone... et ou techniques nécessitant d'importantes quantités de produits, ce supplément sera notifié dans le devis.

Hébergement et restauration à la charge du stagiaire.

Notre fiche hébergement est téléchargeable sur <http://stagesmarionnettes.jmguinand.com>

### **Paiement**

Acompte à verser à l'inscription..... 25%

### **Annulation**

Pour toute annulation, l'acompte sera conservé (excepté circonstances particulières)

## **Convention de stage - formation continue**

Vous êtes sans emploi et à la recherche d'une formation

Prenez dès maintenant contact avec l'organisme susceptible de vous aider (ANPE, Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, Associations etc.) Tenez nous informés, nous vous enverrons un devis de formation. Ensuite, si l'accord de principe est donné, nous établirons une convention de prise en charge et vous n'aurez aucune avance d'argent à faire. Dans certains cas la partie hébergement peut aussi être prise en charge, renseignez-vous.

Vous avez un emploi et pouvez bénéficier d'un congé formation ( la loi le prévoit )

Prenez dès maintenant contact avec votre employeur.

Le processus sera le même que pour le cas précédent.

N'oubliez pas que ces démarches sont souvent longues et il convient de ne pas tarder.

Si souhaité nous pouvons vous conseiller dans l'élaboration de votre dossier n'hésitez pas à contacter Jean Michel GUINAND.

Voir également notre dossier - Prise en charge des formations - téléchargeable sur notre site <http://stagesmarionnettes.jmguinand.com>

## **Comment procéder pour avoir une Etude programme/Devis**

prenez contact directement au 02 47 73 11 02 avec Jean Michel GUINAND

## **Renseignements techniques, étude programme, devis et dates de formation...**

auprès de **Jean Michel GUINAND**

8 rue des Partenais 37250 Veigné

Tél: 02 47 73 11 02

E mail: [marionnettes@jmguinand.com](mailto:marionnettes@jmguinand.com)

## **Agréments**

Nos stages accueillent les personnes prises en charge par les organismes paritaires collecteurs agréés tels que PROMOFAF, UNIFORMATION, AFDAS, ANFH, FONGECIF ...

## **Conditions générales**

Avoir 18 ans

L'inscription au stage suppose l'acceptation des horaires, conditions de travail et de sécurité.

Les travaux réalisés restent la propriété des stagiaires.

Un certificat de stage est délivré en fin de session.

Les animaux ne sont pas admis dans les ateliers.

## **Hébergement et restauration sur Veigné et communes voisines**

Télécharger la fiche hébergement complet sur notre site <http://stagesmarionnettes.jmguinand.com>